



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Mr Richard ANGOSTO**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
04/04/2026	04/04/2026	19	10	18	14

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
ANGOSTO Richard	X		
GROSJEAN-BALARD Carole	X		
PONTIER Michel	X		
MONMAYRAN Michèle	X		
AMALRIC Alain	X		
PELLIZZARI Florine	X		
CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
MENESTREAU Frédéric		X	AMALRIC Alain
ABEILLE Christian	X		
HAAS Valerie	X		
ROUDIER Magali	X		
MONMAYRAN Nicolas	X		
DOS SANTOS Nicolas	X		
PELIZZON Eloïse	X		
BRU Clément	X		
CONDAT Laurent	X		
ROUAN Philippe	X		
BRUGNONI Vanessa	X		
LOPES Jennifer			
Secrétaire de séance	PONTIER Michel		

Délibération n°2026-04-21-01	
Résultat du vote	Votée à l'unanimité des suffrages exprimés :14 voix pour (Mr le maire ne prend pas part au vote) – 4 abstentions (Mr Condat, Mr Rouan, Mme Brugnani, Mme Lopes)

Objet : Compte Financier Unique 2025 - Budget principal

Mr Richard Angosto, Maire de Briatexte, ne prend pas part au vote.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission Administration Générale et des Finances du ... 2026 ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune de Briatexte ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Briatexte ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Du Compte Financier Unique se dégagent les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	844 951,36 €
Recettes de fonctionnement	1 142 073,52 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	297 122,16 €
Résultat de fonctionnement reporté	278 697,67 €
Résultat de clôture (résultat cumulé N-1 et N)	575 819,83 €

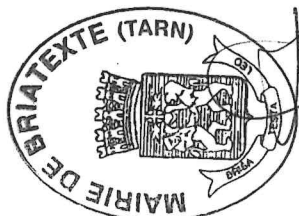
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	537 249,79 €
Recettes d'investissement	491 540,52 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-45 709,27 €
Résultat d'investissement reporté	-130 249,69 €
Résultat de clôture (résultat cumulé N-1 et N)	-175 958,96 €
Dépenses reste à réaliser	1 935 677,00 €
Recettes reste à réaliser	1 906 136,00 €
Solde des restes à réaliser	-29 541,00 €
Besoin de financement	205 499,96 €

Considérant les éléments susvisés, **le conseil municipal après en avoir délibéré décide** (Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote) :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 de la ville de Briatexte.
- ✓ **DE DONNER** pouvoir à Mr le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Le secrétaire de séance